



Décharge - trajets non accompagné

Nom et prénom de l'enfant :

Trajet AES-école-AES : Notre enfant effectue les trajets seul, déchargeant ainsi le personnel de l'accueil de sa responsabilité.

Autorisation de quitter l'accueil le matin à 7: et l'après-midi à 13:

Notre enfant se rend seul de l'école à l'accueil (11h30 et 15h30) :

Trajet AES - maison Notre enfant rentre seul à la maison à :

Date en vigueur :

Signature manuscrite du représentant légal :

Insérer votre signature (image) ou imprimer et signer à la main